

ASFF SECTION VOILE SAISON 2005 - 2006



1 LE MOT DU PRESIDENT

Une nouvelle année très animée touche à sa fin et prépare la saison suivante.

Les nombreuses régates courues par nos adhérents, et leurs résultats intéressants, les stages en augmentation et autres navigations variées, le tout sur des supports divers, en eaux douces ou salées, indiquent que notre sport est ouvert à tous quelque soit notre âge ou condition.

J'en profite pour saluer notre précédent doyen qui, à 80 ans passés, a exprimé, en début d'année, son désir de ne pas renouveler son adhésion.

Le matériel de la section, récent ou plus ancien, est en bon état et permet ainsi à chacun de tirer pleinement avantage de sa façon de naviguer.

Le nouveau jeu de voile « régata » pour le 470, en cours d'appropriation par les navigateurs depuis le début d'année, les aide à reprendre les premières places.

Des bas de mats, plus mises à l'eau pour deux lasers, complètent nos investissements d'entretien de cette année.

Benoît, toujours investi dans l'animation du CVSQ, vous parlera des championnats de flotte D5 et Laser, les grandes valeurs sûres du Club.

Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :

- Pierre Denis : organisateur du championnat de flotte des D5/D6
- Paul Gay est Secrétaire du CVSQ et Secrétaire du Comité Départemental de Voile des Yvelines
- Philippe Guesney est Président du CVSQ
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation du CVSQ.

Dès le début de l'année 2006, vous avez été contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2005, pour vous (ré)inscrire.

Comme toujours les premiers dossiers sont arrivés rapidement et ont permis aux passionnés de reprendre leurs navigations dès février.

De nouveau, je remercie tous les acteurs de notre section pour leur efficacité et leur générosité, tant sur le plan sportif et organisationnel, avec les animations et régates comme vu précédemment, qu'administratif avec les inscriptions et courriers de relance ou d'informations, les finances à suivre de près, l'entretien, etc.

Alors, comme le disait avec sagesse mon prédécesseur :

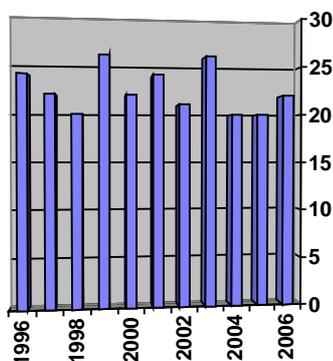
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible... ensemble"

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile



2 LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2005-2006 s'élève à 22 personnes. Nous avons accueillis 6 nouveaux navigants et stagiaires pendant que 4 autres personnes sont allées voguer sous d'autres vents.



La répartition par âges et Hommes / Femmes est la suivante : 2 femmes et 20 hommes ; 6 juniors, soit 2 de plus que l'an passé. Deux adhérents sont en Ecole de Sport au CVSQ, quatre autres ont reçus une formation courte par l'EFV.

Les résultats aux régates sont encore meilleurs, avec des 1^{ères} places retrouvées par les équipages de notre 470, les laséristes toujours plus nombreux, des participations en Vent d'Ouest et notre planchiste assidue.

Le forum du 9 septembre nous a permis de rencontrer plus d'une trentaine de personnes, dont 7 demandes de stage pour des juniors.

Un article paru dans Fontenay Infos rubrique Jeunesse et Sports, un peu tard en saison puisqu'au mois de juin, a sans aucun doute favorisé cet enthousiasme pour notre sport.

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury Comité, qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 16 sections que compose l'ASFF.

Le bureau se compose comme suit :

Président :
Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
☎ 01 30 58 30 51
charles-h.vandeventer@wanadoo.fr

Secrétaire :
Benoît NEROT
4 rue Rameau,
78330 Fontenay le Fleury
☎ 01 34 60 66 17
benoit.nerot1@libertysurf.fr

Trésorier :
Christian VASSEUR
40 avenue Victor Hugo,
78340 Les CLAYES sous Bois
☎ 01 30 55 00 11
christvasseur@wanadoo.fr

3 RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 09/2005 - 08/2006

BESSON Marc / DENIS Pierre

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Coupe Nationale – Challenge Cornu	N	BAIE DE QUIBERON	17/07/2006	470	18 / 40
LIGUE 470 + D5	L	Base nautique	04/06/2006	IND	1 / 9
LIGUE 470 + D5	L	Base nautique	04/06/2006	470	1 / 5
CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR	F	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	25/05/2006	470	17 / 26
INTERLIGUE 470	IL	VIRY CHATILLON	30/04/2006	470	3 / 10
LIGUE 470	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	26/03/2006	470	3 / 14
Régate 470	L	VIRY CHATILLON	06/11/2005	470	3 / 19
Ligue 470	L	BNO	23/10/2005	470	2 / 12
36° grand prix de l'armistice	N	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	29/10/2005	470	27 / 40

BESSON Marc

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
OPEN DE FRANCE	N	Baie de LOCTUDY	04/08/2006	INQ	18 / 26
OPEN DE FRANCE	N	Baie de LOCTUDY	04/08/2006	VNO	18 / 26
Championnat Ile de France Vent d'Ouest	IL	VIRY CHATILLON	08/10/2005	VNO	11 / 19
Championnat de flotte D5 470	C Flotte	CVSQ	2005	470	4 / 26
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	32 / 63

DENIS Pierre

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Championnat de flotte D5 470	C Flotte	CVSQ	2005	470	5 / 26
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	54 / 63

GAY Paul

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	59 / 63

GUESNEY Philippe

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
COUPE DE VIRY	L	VIRY CHATILLON	02/04/2006	VNO	7 / 12
COUPE ILE DE FREANCE A LA MER			19/03/2006	Gd Sur	7 / 22
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	10 / 63

KING Bernard

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	34 / 63

METIVIER Maryse

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
selective de ligue planche a voile BNO	L	LA GROSSE PIERRE	17/09/2006	RCB	2 / 5
Interligue Planche à Voile	IL	INTERIEUR 110 HECTARES	20/05/2006	RCB	7 / 7
LIGUE PLANCHE A VOILE	L	LA GROSSE PIERRE	02/04/2006	RCB	1 / 1
INTERLIGUE PLANCHE A VOILE	IL	MOISSON LAVACOURT	25/03/2006	RCB	12 / 12
INTERLIGUE PLANCHE A VOILE	IL	BASE DE LOISIRS DE JABLINES	08/10/2005	RCB	3 / 3

NEROT Benoit

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Trophée Equinoxe Laser	R	CVSQ	18/03/2006	Laser	15 / 28
Championnat de Flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	20 / 63

VIGLIETTA Michel

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Coupe Nationale - Challenge Cornu	N	BAIE DE QUIBERON	17/07/2006	470	21 / 40
Coupe Foreball	IL	VILLERS SUR MER	01/07/2006	470	3 / 4
nationale D5	N	LAC DU DER	17/06/2006	D5	17 / 26
INTERLIGUE 470	IL	VIRY CHATILLON	30/04/2006	470	5 / 10
INTERLIGUE 470	L	LA GROSSE PIERRE	23/04/2006	470	4 / 11
INTERLIGUE 470	IL	MOISSON LAVACOURT	08/04/2006	470	5 / 10
COUPE ILE DE FREANCE A LA MER			19/03/2006	Gd Sur	5 / 22
Championnat de Flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2005	Laser	62 / 63

4 LE MATERIEL DE LA SECTION

Nom : **Ville de Fontenay-le-Fleury**
Type : 470, n°31117
Constructeur : ZiegelMayer
Date de naissance : 15 septembre 1998
Lieu de naissance : Hambourg (Allemagne)
Lieu de Baptême : Plan d'eau de Saint Quentin en Yvelines
Date du Baptême : Septembre 1999



Matériel dans le placard n°99.
Voiles neuves (une saison)

Outre cette valeur sûre, le matériel de la section se compose de :

LASER N°141137 de 1990

A la disposition de tous les adhérents, il est complet avec : voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus/dessous, mise à l'eau et le nouvel accastillage (placard n°79).



LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage (placard n°79).

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°15).

LASER N°178943 de 2003

Le plus récent. Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, remorque de route neuve, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°15).

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents (une seule contrainte, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV)

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire,
- Mécanorem (1998) pour dériveur Double, avec mise à l'eau.

Ces remorques sont à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.

5 RAPPORT FINANCIER POUR LA SAISON 2005/2006

Cette année fut marquée par des dépenses d'entretien et de mise à niveau de nos matériels, dont certaines ont devancé notre plan de marche initial, et par les recherches administratives pour l'immatriculation de nos bateaux.

<u>SOLDE EN BANQUE au 1^{er} novembre 2005</u>	5335,46
<u>RESSOURCES</u>	
Subvention Municipal	3650,00
Cotisations	4339,00
Autres ressources	75,00
<u>TOTAL RECETTES</u>	13399,46
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	
Frais administratifs	2970,62
Cotisations Centre nautique	4347,00
Cotisations ASFF	75,60
Autres frais	232,55
<u>Frais relatifs aux activités</u>	
Participation Championnat de France	0,00
<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</u>	
Prévision d'acquisition de gros matériel	0,00
Acquisition matériel inférieur à 5 ans	2313,30
Démarrage saison suivante	1500,00
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	11439,07
<u>SOLDE EN BANQUE au 31 octobre 2006</u>	1960,39

⑥ BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2006/2007

Les points principaux de notre budget 2006-2007 sont une augmentation du nombre d'adhérents via les stages, et versements au CVSQ liés, et une maintenance plus légère sur nos matériels, suite aux dépenses nécessaires qui ont été réalisées par avance cette année.

Arrêté des comptes 31 octobre de l'année

COMPTES 2005-2006	BUDGETS 2006-2007
----------------------	----------------------

SOLDE EN BANQUE Début de saison

5335,46	1960,39
----------------	----------------

RESSOURCES

Subvention Municipal
Cotisations
Autres ressources

3650,00	4000,00
4339,00	4764,00
75,00	0,00

TOTAL RECETTES

13399,46	10724,39
-----------------	-----------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Frais administratifs
Cotisations Centre nautique
Cotisations ASFF
Autres frais

2970,62	1975,00
4347,00	6600,00
75,60	200,00
232,55	265,00

Frais relatifs aux activités

Participation Championnat de France

0,00	0,00
------	------

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Prévision d'acquisition de gros matériel
Acquisition matériel inférieur à 5 ans
Démarrage saison suivante

0,00	0,00
2313,30	0,00
1500,00	1500,00

TOTAL DES DEPENSES

11439,07	10540,00
-----------------	-----------------

SOLDE EN BANQUE Fin de saison

1960,39	184,39
----------------	---------------

7 REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année de éligibilité de chacun d'entre eux

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son(sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peuvent être ajouter à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.

Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

7 REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.